

PAR COURRIEL

Nicolet, le 6 juin 2017

Objet : Demande d'accès concernant la propriété située  
au 1075, Route 263 Nord à Princeville

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue ce jour, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes le document visé par votre demande.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53, 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 293-4122, poste 254.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Suzanne Tremblay  
Répondante régionale  
de l'accès aux documents

p. j.

## RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
Région : Centre-du-Québec

### 1 Identification

Date de l'inspection : 2014-12-05    Heure d'arrivée : 13 h 30    Heure de départ : 13 h 33  
Inspecteur : 53-54    Accompagné de :

N° intervention : 300896538    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7610-17-01-06021-01    N° du rapport d'inspection : 401212170  
N° demande : 200274277    Type de demande : Projet / programme  
But de l'inspection : Vérifier si la sablière a été restaurée suite à la lettre de 2013

### Lieu inspecté

Nom du lieu : Ferme Desloges enr. Sablière lots P-15b et P-16 Princeville  
Nom usuel du lieu :  
N° du lieu : X2084139    Type de lieu : sablière  
Localisation du lieu inspecté :  
Adresse du lieu : 1075, route 263 nord  
Princeville (Québec) G6L 5H4  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,192500000000;-71,913388888900

### Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ferme Desloges enr.		1075, route 263 Nord Princeville (Québec) G6L 5H4	90510181

### Conditions météo

Neige

Personnes rencontrées  SO

Plainte  SO

Plaignant rencontré :  oui  non

### Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 4    Nombre de photos annexées au rapport : 1 collage photo

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par 53-54 avec un appareil photo de type Olympus, Stylus 710 7.1 Megapixel. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : X:\USAGERS\delha02\Rapports d'inspections 2014  
53-54\Carrières et Sablières\7610-17-01-06021-01 (Ferme desloges enr. Princeville)

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf n/d.

Grilles d'inspection annexées  SO

Numéro	Titre

Autres pièces annexées au rapport  SO

Échantillons  SO

**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

**3 Description de l'inspection**  
Je me suis rendu sur les lots P-15 et P-16 à Princeville. À mon arrivée, j'ai remarqué les faits suivants :  
- Rien n'empêchait l'accès à la sablière.  
- Il n'y avait personne sur les lieux lors de mon inspection.  
- Le terrain se trouve à être nivelé sur toute la surface (Restauration avant le 5mars 2013).  
- La remise a été faite.  
- Le sol est libre de tout déchet.  
Par la suite, j'ai quitté les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**  SO

**5 Conclusion**  
La sablière est restaurée. Tout est conforme.

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**  SO

**6 Recommandations**  
Ainsi, je recommande de clore le dossier.  
Rédigé par : **53-54**  
Signature : **53-54** Date de signature : 2014-12-30

**7 Vérification du rapport d'inspection**  
Approuvé par : Marie Beaulieu Fonction : Chef d'équipe  
Signature : *Veronique Bea...* Date : 30 décembre 2014.  
Commentaires :



53-54